

La «flexibilité» helvétique n'est pas étonnante

L'Iran a derrière lui une longue tradition d'attentats menés contre les opposants exilés à l'étranger. «Aussi bien le régime du shah que celui de la République islamique se sont adonnés à cette pratique», note Roland Popp, du Center for security studies de l'École polytechnique fédérale de Zurich. Le cas le plus célèbre demeure celui de l'assassinat en 1991, à son domicile français, de Shapour Bakhtiar. Premier ministre sous le régime du shah, ce dernier vivait en exil à Suresnes, d'où il menait le Mouvement de résistance nationale de l'Iran, qui combattait la république islamique.

«Les parties au pouvoir, sujettes à des attaques sur sol iranien, se sen-

taient menacées. La République islamique a notamment été victime d'attentats de grande envergure, qui ont coûté la vie à de nombreux dirigeants», explique le chercheur.

La «flexibilité» de la Suisse face à l'Iran n'étonne pas M. Popp. «Ce n'est pas le seul petit Etat qui a fermé les yeux sur certains points.» Et de citer également l'Autriche. Le chercheur rappelle que les autorités helvétiques adoptent depuis longtemps cette attitude. «Cela s'est beaucoup vu pendant la guerre froide (en 1975, une rencontre entre Israël et l'Afrique du Sud a notamment été tolérée à Zurich), et cela se voit toujours.»

En revanche, «je doute que la Confédération ait accepté que la République islamique organise des actes violents depuis son territoire», comme l'affirme le documentaire de Frank Garbely, souligne Roland Popp. Autre doute par rapport à ce film: la crédibilité du témoin Abolghasem Mesbahi. «Lors du procès Mykonos, les avis à son sujet étaient partagés.»

Et le chercheur de noter que dans toutes les affaires de terrorisme, «il y a des gens comme lui», qui passent comme par magie de l'autre côté de la barrière. Or, «il ne faut pas oublier que d'autres services secrets sont prêts à payer» pour se mettre ces personnes dans la poche. PMI